

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Le système Taylor et quelques considérations sur son application*, par M. R. de Vallière, ingénieur (suite et fin). — *Calcul du coup de bélier dans les conduites formées de deux ou de trois tronçons de diamètres différents*, par Ed. Carey, ingénieur, à Marseille (suite). — *Concours d'idées pour la construction d'une Grande salle et Maison du Peuple, à La Chaux-de-Fonds*. — *Chauffage au mazout des fours métallurgiques*. — *Le canal du Rhin au Danube, par le Neckar*. — *Electrification des chemins de fer et transports improductifs*. — *Association suisse pour l'aménagement des eaux*. — *Fondation pour le développement de l'économie nationale suisse au moyen de recherches scientifiques*. — *Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes*. — *Société technique fribourgeoise et section de Fribourg de la S. I. A.* — *Société suisse des Ingénieurs et des Architectes*. — *Bibliographie*. — *Calendrier des concours*.

Le système Taylor et quelques considérations sur son application

par M. R. DE VALLIÈRE, ingénieur¹.(Suite et fin)¹

Résumé et conclusions.

Si nous cherchons maintenant à résumer cet exposé du système Taylor tel qu'il est appliqué à l'administration des usines, nous pouvons dire :

Le but de Taylor, c'est d'arriver pour l'usine au rendement maximum possible pratiquement.

Il en recherche d'abord les moyens par une analyse minutieuse des problèmes de l'administration et de la fabrication.

Elle lui fait constater tout d'abord des défauts saillants dans la politique commerciale de la plupart des entreprises, souvent même le manque d'une politique déterminée.

Sous un ordre apparent, elle lui fait constater du désordre dans les divers services et un manque de coordination.

Direction et techniciens ont perdu contact entre eux et avec l'ouvrier.

Il met donc au clair la politique commerciale à poursuivre.

Il fait de l'ordre et coordonne les efforts.

Il délimite et définit nettement les fonctions de chaque service et établit ses responsabilités.

Il crée les instances manquant encore pour la coordination parfaite :

Le « *planning department* » ou bureau de fabrication établit la liaison du service commercial et du bureau de construction avec l'atelier, en préparant la fabrication et en répartissant le travail.

Le service d'études chronométriques fait collaborer la science du technicien et l'habileté manuelle de l'ouvrier par l'étude scientifique de l'exécution du travail.

Des archives de fabrication détaillées assurent l'emploi systématique de l'expérience acquise par cette collaboration et la met à l'abri des changements de personnel.

Un système équitable de rétribution proportionnée aux résultats obtenus et primant les plus capables, encourage l'effort.

Voilà brièvement les méthodes Taylor : normalisation, spécialisation, préparation méthodique et répartition ordonnée, étude scientifique du travail, conservation et utilisation systématique des résultats obtenus.

Elles n'ont en elles-mêmes, pour la plupart rien de particulièrement nouveau.

Elles se déduisent logiquement de l'analyse du problème.

L'une ou l'autre a certainement été appliquée par diverses usines sans se douter qu'elles faisaient ainsi de la Taylorisation !

Mais c'est certainement Taylor qui, le premier a vraiment analysé le problème dans son ensemble ; aussi toutes ses méthodes sont-elles parfaitement coordonnées et propres à aimanter toutes les forces d'une entreprise dans la même direction. Taylor a en outre, eu le courage de rompre avec les traditions et d'appliquer intégralement ses méthodes.

Celles-ci n'ont pas toutes la même portée. La littérature technique envisage généralement la détermination scientifique des temps d'usinage comme l'innovation la plus importante et ne la sépare pas du système imaginé par Taylor pour la rétribution des ouvriers.

Beaucoup de gens ont donc été induits à croire que c'est avant tout en stimulant les ouvriers qu'on arrivera à augmenter le rendement des entreprises.

Il y a du vrai dans ce point de vue, surtout à l'heure actuelle, où le rendement ouvrier est franchement mauvais.

Mais nous ne voyons pas dans cette idée-là la principale ni la plus pressante à appliquer.

Il est en tous cas préférable de séparer nettement la question de rétribution du travail de celle d'étude scientifique de la tâche journalière.

Celle-ci nous paraît autrement plus importante que celle-là, parce que la création de normes de travail scientifiquement donc impartialement déterminées sera nécessaire comme point de départ quelle que soit la répartition finale du produit du travail.

Quant au mode de rétribution lui-même, nous ne croyons pas que Taylor ait résolu la question et tout nous pousse à croire qu'il ne suffira pas de greffer sur les normes actuelles ou même sur des normes scientifiquement établies, un système de primes à la production pour abolir le conflit entre le capital et le travail.

¹ Voir *Bulletin Technique* du 6 mars 1920, p. 49.